



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC L'IFAC POUR L'ORGANISATION D'UN
STAGE DE FORMATION B.A.F.A.**

**DÉCISION N° DM-20-221
EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE en qualité d'adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'organisme de formation agréé « IFAC » d'organiser un stage de formation générale B.A.F.A. au Carré ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'IFAC, fixant les modalités d'organisation du stage de formation générale B.A.F.A., qui se déroulera au Carré du 17 au 24 octobre 2020, pour un effectif maximum de 20 stagiaires et un montant correspondant de 6 000 € ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du sport

Signé

Régis TOURNE